

■ **LAC (Holding) S.A.**, à Fribourg, Route des Arsenaux 41, c/o AlpaPharma S.A. Nouvelle société anonyme. Statuts du 29.09.2004. But: administration et gestion de participations dans des sociétés. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100.--, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 29.09.2004, Patrick Blatti, Daniel Grobet et Alexandre Cardona font apport à la société de 1'000 actions de CHF 100.--, nominatives, d'AlpaPharma, à Fribourg, et 1'000 actions de CHF 100.--, nominatives, de Nutradeal S.A., à Fribourg, pour un montant total de CHF 200'000.--, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 100'000.-- à la libération du capital-actions, le solde de CHF 100'000.-- représente une créance en faveur de Patrick Blatti. En contrepartie, il a été remis 1'000 actions de CHF 100.-- aux fondateurs. Organe de publication: FOOSC. Communication aux actionnaires: FOOSC ou lettre recommandée. Administration: Blatti Patrick, de Boltigen, à Montreux, administrateur unique, avec signature individuelle. Réviseur: BFF & Associés, à Lausanne.

Journal no 4262 du 01.10.2004
(02482834 / CH-217.3.531.867-5)